

1961.

London le 14 avr 1860

dodis.ch/41391

181818 NOV 23. April 1860

Monsieur le Président de la Confédération Suisse,

Mes honoré Monsieur,

Je reçois dans et instant votre lettre du 14 avr & toutes les pièces intérieures qui l'accompagnent. Je vais immédiatement en faire usage, suivant vos intentions.

J'ai vu bien Lord John Russell. Il en a parlé d'une entrevue de Lord Colby avec le Empereur dans laquelle il'avait trouvé fort critiqué l'Angleterre & contre la Suisse. Monsieur Thaurand cherchait de son côté à éloigner le moment de la réunion des Confiscations. Il me paraît évident que le Gouvernement Français veut arriver aux Confiscations avant l'annexion de la Savoie considérée comme un fait accompli. D'un autre côté elle ne se refusait pas à discuter une cession de territoire comme un moyen de remplacer les garanties assurées à la Suisse au moyen des territoires réunis. C'est ce qui résulte de l'histoire des ambassadeurs de Monsieur de Persigny & de l'aventure faite par Monsieur Thaurand d'une cession unilatérale. J'ai communiqué

575

Dodis



Lord John vous a déjà dit l'importance du 16. Juin.
 car il n'est plus la moindre inquiétude à cet égard,
 cette communication lui a été très agréable. Je n'ai
 aucun entendement de toutes les manœuvres des agents
 français en Savoie & il a reconnu avec moi qu'
 une votation libre était impossible. Lord John m'a
 appris que Lord Cowley devait venir à Londres à la
 fin de la semaine, ce qui facilitera beaucoup l'entente
 sur la marche à suivre dans les négociations relatives
 à l'affaire Suisse.

J'ai encore vu hier la lettre de Suède (le
 Comte Platen) que j'ai trouvée dans les meilleures dispo-
 sitions pour nous, puis j'ai passé une heure avec le
 Comte Appony qui m'a donné des détails fort intéressants.
 D'abord il m'a confirmé que l'Empereur, après avoir espéré
 de renouer des négociations directes avec la Suisse, était
 de'venu disposé à accepter les conférences & à y prendre
 part. Il m'a ajouté qu'il avait été sérieusement question
 entre l'Angleterre & la Prusse & l'Autriche, de se réunir
 à trois (la Russie ne voulant rien faire sans la présence
 de la France) pour présenter collectivement à la France
 une demande de cession de territoire en faveur de la
 Suisse pour lui assurer une bonne frontière militaire.

Mais on s'est arrêté devant l'idée que trois grandes puis-
 sances ne pourraient s'exposer à un refus sans être déter-
 minées à pousser la chose jusqu'à la dernière extrémité
 en cas d'un refus. Il paraît que c'est l'Autriche surtout
 qui a voulu pour ne pas s'exposer au refus. - J'ai beaucoup
 insisté auprès du Comte d'Appony pour lui montrer que,
 sans aller jusqu'à la guerre, une demande collective faite
 à la France par trois grandes puissances comme l'Angleterre,
 la Prusse & l'Autriche, pourrait avoir une grande influence,
 que d'ailleurs il était bien probable que la Russie s'y
 joindrait pour ne pas rester isolée ne vaudrait pas, tout en
 restant bien avec la France, faire une alliance exclusive
 avec elle. M. de Appony n'a pour ainsi dire pas
 dit un mot en terminant votre entretien qu'il espérait
 bien que la Suisse se servirait dans l'occasion
 des bons services que l'Autriche était disposée à lui rendre;
 à quoi j'ai répondu que la meilleure manière de montrer
 sa reconnaissance à l'Autriche ^{à pour la Suisse,} serait de défendre sa
 neutralité, comme elle l'avait fait l'année dernière.

Il résulte pour moi de tout ce que j'ai entendu &
 que savoir qu'il y a peu à espérer maintenant qu'on
 puisse avoir une conférence exclusive de la France, ce qu'on
 en verra peut-être, je crois, plutôt faiblement articulé. Je

crains d'un autre côté que, quelque soit la bonne volonté
 je dirai l'ardeur qu'y met l'Angleterre, la Confédération ne
 commença pas assistée que nous la désirons. Je suis convaincu
 que le Empereur veut négocier auparavant afin que la Confédération
 n'ait plus qu'à exécuter ce qui aura été convenu &
 à régler les détails. Lud Jolin en a dit qu'il avait suggéré
 à Lud Cowley l'idée de demander que le général Dufour
 revint à Paris comme expert pour la fixation d'une barre
 frontière militaire. Il paraissait desirer à provoquer la
 réunion d'experts militaires appartenant à la France, à la
 Suisse & aux Puissances garantes, afin de leur savoir à quoi
 s'en tenir pour la détermination d'une bonne frontière
 ethnique. C'est au fond l'idée que vous m'avez soumise
 dans une de vos lettres.

En résumé si votre position n'est pas encore brillante, elle
 n'est plutôt améliorée depuis quelques jours. Elle a du moins
 l'avantage d'être parfaitement claire & honorable. La Suisse
 attend avec confiance les garanties que les Puissances signataires
 des traités obtiendraient de la France pour remplacer celles que
 l'annexion de la Savoie à la France lui eût données. Elle montre qu'
 elle est convaincue à raisonner avec le strict droit de son droit,
 une frontière qui suit de nature à montrer que la neutralité
 n'est pas un vain mot. Comme vous le dites, elle a chance d'être
 au moyen de la clémence & du quittance qui la caractérisent, ce
 que d'autres obtiendraient par la force.

Je dois avoir en vue, ce qui peut-être vous aura
 déjà entendu dire, c'est que Monsieur Thaurin
 avait ^{dit} ~~agréé~~ à la suite d'une conversation avec
 Lord Cowley, qu'on ne pourrait céder Thonon &
 Evian à la suite à moins qu'il ne devint la
 décision. Le genre d'argument est pour les
 diplomates ce qu'est la guerre pour les rois,
ultima ratio. Cependant il ne faut pas, à mon
 avis, y attacher une trop grande importance.

Monsieur Rappé me qui j'ai les rapports
 les plus agréables, m'a communiqué l'envoi de
 nouvelles cartes qui nous sont très précieuses.

Monsieur d'Anille dont la coopération m'est si
 précieuse, me charge de le rappeler à votre bon
 souvenir. Veuillez avoir aussi, très bon souvenir
 l'observation de me toute coopération & de
 mes sentiments les plus dévoués

Sty = de la Rivière

EDOUARD RAPPÉ

Verfahms

Permettez moi de vous exprimer le regret que
 j'éprouve de voir que M. de Daphtas n'ira
 probablement pas jusqu'à St Pétersbourg. Je
 suis convaincu qu'il aurait pu avoir une
 heureuse influence sur l'esprit de l'Empereur,
 ce qui aurait fait un heureux contre-poids aux
 terribles tentatives françaises de Prince Gortschakoff.
 Croyez-vous qu'il n'y aurait pas eu moyen de
 persister dans votre première idée. L'Empereur
 de Russie ne peut pas refuser de recevoir
 l'envoyé de la Suède. —

1961.

Bundesrath vom 23. April 1960.

London
Paris 9. April 1960

A. H. de la Rive.

Luzern 10. April 1960